

COMMUNE D'ALLEINS (13)

AMENAGEMENTS URBAIN DE LA COMMUNE



Maître d'Ouvrage : MAIRIE
Hôtel de Ville



Maître d'œuvre : ELLIPSE
527, avenue de Robion
84300 CAVAILLON
Tel : 04.90.71.33.51
Fax : 04.90.71.19.49

Date et heure limites de réception des Offres :
Lundi 03 Juillet 2017 à 12h00

ACTE D'ENGAGEMENT (ATTR11)

MARCHE DE TRAVAUX
2017-06

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage :

Mairie d'Alleins

Objet du marché :

La présente consultation concerne les travaux de :

« **AMENAGEMENTS URBAINS DE LA COMMUNE** »

Lieu(x) d'exécution :

ALLEINS :

- Chemin du vabre du Petit St Anne et Avenue du 14 Juillet 1789,
- Moulin Saint Paul,

Mode de passation et forme de marché :

Marché public passé en procédure adaptée en application de l'article 26-II et 28 du Code des Marchés Publics.

Maîtrise d'oeuvre :

ELLIPSE BUREAU D'ETUDES VRD

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Le receveur municipal :

**Trésorerie de Salon de Provence
375 Rue Canesteu
13300 Salon de Provence**

Ordonnateur :

M. Philippe Grange, Maire,

Comptable public assignataire des paiements :

**Trésorerie de Salon de Provence
375 Rue Canesteu
13300 Salon de Provence**

SOMMAIRE

<u>ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT</u>	<u>4</u>
<u>ARTICLE 2 : PRIX</u>	<u>5</u>
<u>ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 4 : PAIEMENT</u>	<u>6</u>
<u>ANNEXE N° 1 : RELATIVE A LA PRESENTATION D'UN SOUS – TRAITANT OU ACTE SPECIAL</u>	<u>8</u>

LOT N°1 VRD

Article premier : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M

- agissant pour mon propre compte¹ ;
- agissant pour le compte de la société² :

.....

- agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³
- agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
- agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du/..../.....

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du code des marchés publics,

Je m'**ENGAGE** ou j'**ENGAGE le groupement dont je suis mandataire**⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

¹ Cocher la case correspondante à votre situation
² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée
³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement
⁴ Rayer la mention inutile

Article 2 : Prix

Les modalités de variation des prix sont définies au CCAP

Les travaux concernés par cet acte d'engagement seront rémunérés par application des offres répartis de la manière suivante :

Offre :

Offres de base :

- PUP chemin du vabre du Petit St Anne :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %) : Euros
- Montant TTC : Euros
- Soit en lettres :
.....

- Lotissement Moulin St Paul (Zone 1) :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %) : Euros
- Montant TTC : Euros
- Soit en lettres :
.....

Option offre de base 1 :

- PUP chemin du vabre du Petit St Anne :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %) : Euros
- Montant TTC : Euros
- Soit en lettres :
.....

Option 1 offre de base 2 :

- Lotissement Moulin St Paul (Zone 2) :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %) : Euros
- Montant TTC : Euros
- Soit en lettres :
.....

Option2 offre de base 2 :

- Lotissement Moulin St Paul (Zone 3) :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %) : Euros
- Montant TTC : Euros
- Soit en lettres :
.....

Article 3 : Délais d'exécution

Les travaux seront exécutés dans le délai global de 18 Semaines (**délai plafond : 18 semaines dont période de préparation de 2 semaines** incluses dans le délai global à compter de la notification du marché.).

Les travaux de raccordement du lotissement Clos des Abricotiers chemin du vabre du Petit St Anne seront exécutés dans un délai de 2 semaines après la notification du marché.

Article 4 : Paiement

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants (**à remplir dans le corps du texte**) :

* Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

* Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Conformément au CCAP, la ou les entreprises ci-après désignées

- Refusent⁵ de percevoir l'avance
- Acceptent de percevoir l'avance

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considèrera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du code des marchés publics.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

⁵ Cocher la case correspondant à votre situation

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A
Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement

A
Le

**Signature du représentant du Pouvoir
Adjudicateur habilité par la délibération en
date du**

ANNEXE N° 1 : Relative à la présentation d'un sous – traitant OU ACTE SPECIAL

- Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

- Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :

**Mairie d'Alleins
Cours Victor Hugo**

Tél: 04 90 59 37 05

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) : **Le receveur municipal**

Comptable assignataire des paiements :

**Trésorerie Salon de Provence
357 Rue Canesteu
13300 Salon de Provence**

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

AMENAGEMENTS URBAINS DE LA COMMUNE

- Objet de la déclaration du sous-traitant.

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

(Cocher la case correspondante.)

- une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;
- un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;
- un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

- Identification du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

Identification du sous-traitant.

- Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro SIRET :

- Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

- Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :

- Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)*

- Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct *(article 115 du code des marchés publics)* :
(Cocher la case correspondante.) NON OUI

Nature et prix des prestations sous-traitées.

- **Nature des prestations sous-traitées :**

- Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :
 - Taux de la TVA :
 - Montant maximum HT :
 - Montant maximum TTC :

- **Modalités de variation des prix :**

- Conditions de paiement.

- Compte à créditer :
(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

- Nom de l'établissement bancaire :

- Numéro de compte :

■ Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :

■ Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : NON OUI
(Cocher la case correspondante.)

- Capacités du sous-traitant.

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

-
-
-
-
-
-

Attestations sur l'honneur du sous-traitant.

Le sous-traitant déclare sur l'honneur, en application des articles 43 et 44 du code des marchés publics et des articles 8 et 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics :

a) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du code pénal : 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, 2^{ème} alinéa de l'article 421-5, 433-1, 2^{ème} alinéa de l'article 433-2, 8^{ème} alinéa de l'article 434-9, 2^{ème} alinéa de l'article 434-9-1, 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 1^{er} et 2^{ème} alinéas de l'article 441-8, 441-9, 445-1 et 450-1 ; ou ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

b) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des impôts ou une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

c) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

d) ne pas être en état de liquidation judiciaire ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) ne pas être déclaré en état de faillite personnelle ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

f) ne pas être admis au redressement judiciaire ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

g) avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

h) être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

i) que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où les candidats emploient des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail), pour le candidat individuel ou membre du groupement établi en France ;

j) fournir à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents, pour le candidat individuel ou membre du groupement établi ou domicilié à l'étranger ;

k) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.

(Cocher les cases correspondantes.)

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 116 du code des marchés publics, en produisant en annexe du présent document :

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 106 du code des marchés publics qui est joint au présent document ;

OU

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

A, le.....

sous-traitant :

candidat ou le titulaire :

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A....., le

Le représentant du pouvoir adjudicateur :

Notification de l'acte spécial au titulaire.

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A , le